



Investir dans les populations rurales

Conseil d'administration

---

**Mémoire du Président**  
**Proposition de financement additionnel en faveur de**  
**la République du Tchad**  
**Programme conjoint Sahel en réponse aux défis**  
**COVID-19, conflits et changements climatiques au**  
**Tchad (SD3C\_Tchad)**

Numéro du projet: 2000003360

---

Cote du document: EB 2024/LOT/P.21

Date: 31 octobre 2024

Distribution: Publique

Original: Français

**POUR: APPROBATION**

**Mesures à prendre:** Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement additionnel telle qu'elle figure au paragraphe 53.

---

---

**Questions techniques:**

**Bernard Hien**  
Directeur régional  
Division Afrique de l'Ouest et du Centre  
courriel: b.hien@ifad.org

**Rachel Senn**  
Directrice de pays  
Division Afrique de l'Ouest et du Centre  
courriel: r.senn@ifad.org

---

## Table des matières

<b>Résumé du financement</b>	<b>ii</b>
<b>I. Contexte et description du programme</b>	<b>1</b>
A. Contexte	1
B. Description du programme initial	1
<b>II. Justification du financement additionnel</b>	<b>2</b>
A. Raison d’être	2
B. Description de la zone géographique et des groupes cibles	3
C. Composantes, résultats et activités	4
D. Coût, avantages et financement	4
<b>III. Gestion des risques</b>	<b>7</b>
A. Risques et mesures d’atténuation	7
B. Catégorie environnementale et sociale	7
C. Classement au regard des risques climatiques	8
<b>IV. Exécution</b>	<b>8</b>
A. Respect des politiques du FIDA	8
B. Cadre organisationnel	8
C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage, gestion des savoirs et communication	9
D. Modifications qu’il est proposé d’apporter à l’accord de financement	9
<b>V. Instruments et pouvoirs juridiques</b>	<b>9</b>
<b>VI. Recommandation</b>	<b>10</b>

## Appendices

- I. Cadre logique initial intégrant le financement additionnel
- II. Résumé de l’analyse économique et financière à la conception

---

<b>Équipe d’exécution du programme</b>	
Directeur régional:	Bernard Hien
Directrice de pays:	Rachel Senn
Responsable technique:	Mathilde Iweins
Responsable des finances:	Neloum Koumtingue
Spécialiste climat et environnement:	Gilles Martin
Juriste:	Aspasia Tsekeri

---

## Résumé du financement

### Programme conjoint Sahel en réponse aux défis COVID-19, conflits et changements climatiques (SD3C)

**Coût total du programme:** Environ 158,2 millions d'EUR (équivalant approximativement à 180,4 millions d'USD). Le financement des trois composantes du programme s'élève à 95,6 millions d'EUR (équivalant approximativement à 109 millions d'USD). Le financement parallèle apporté par le Fonds vert pour le climat s'élève à 62,6 millions d'EUR (équivalant approximativement à 71,4 millions d'USD), soit 39,6% du coût total.

#### République du Tchad

**Institution initiatrice:** FIDA

**Emprunteur/bénéficiaire:** République du Tchad

**Organisme d'exécution:** Ministère de la production et de l'industrialisation agricole

**Coût total du programme:** 21,89 millions d'EUR (équivalant approximativement à 24,97 millions d'USD) dont 11,38 millions d'EUR (équivalant approximativement à 13 millions d'USD) correspondant au financement des trois composantes, le reste provenant de financements parallèles.

**Montant du prêt initial du FIDA:** 0,87 million d'EUR (équivalent approximativement à 1 million d'USD)

**Conditions du prêt initial du FIDA:** Conditions particulièrement favorables, assorties d'une échéance de 40 ans et d'un différé d'amortissement de 10 ans, le principal de l'emprunt étant remboursable à 4,5% du principal total par an pour les années 11 à 30 et à 1% du principal total par an pour les années 31 à 40.

**Montant du don initial du FIDA:** 3,5 millions d'EUR (équivalant approximativement à 4 millions d'USD)

**Montant du don additionnel du FIDA:** 4,38 millions d'EUR (équivalant approximativement à 5 millions d'USD)

**Cofinancier:** Royaume des Pays-Bas

**Montant du cofinancement:** 1,75 million d'EUR (équivalant approximativement à 2 millions d'USD)

**Conditions du cofinancement:** Don

**Déficit de financement:** 0,87 million d'EUR (équivalant approximativement à 1 million d'USD)

**Financement parallèle:** Fonds vert pour le climat

**Montant du financement parallèle** 10,47 millions d'EUR (équivalant approximativement à 11,96 millions d'USD)

**Montant du financement initial du FIDA (action climatique):** 2,19 millions d'EUR (équivalant approximativement à 2,5 millions d'USD)

**Montant du financement additionnel du FIDA (action climatique):** 2,97 millions d'EUR (équivalant approximativement à 3,4 millions d'USD)

**Institutions coopérantes** Programme alimentaire mondial (PAM), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), organisations non gouvernementales (entités engagées dans la mise en œuvre du programme, le FIDA étant chargé de la coordination au niveau régional)

## **I. Contexte et description du programme**

### **A. Contexte**

1. Le Programme conjoint Sahel en réponse aux défis COVID-19, conflits et changements climatiques (ci-après « SD3C »)<sup>1</sup>, qui concerne les pays du G5 Sahel et le Sénégal, a été approuvé par le Conseil d'administration du FIDA le 9 décembre 2020. Il se déroule sur six ans, répartis en deux phases de trois ans chacune, et intervient dans les six pays suivants: Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad.
2. Le coût initial du programme SD3C pour le Tchad (ci-après « SD3C\_Tchad ») est de 21,89 millions d'EUR, y compris un déficit de financement de 7 millions d'EUR à combler soit dans le cadre de la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12) soit par d'autres sources de financement. En mars 2021, le Royaume des Pays-Bas a apporté approximativement 1,75 million d'EUR, ramenant ainsi le déficit de financement à 5,25 millions d'EUR.
3. Pour combler partiellement ce déficit de financement, le Gouvernement de la République du Tchad a sollicité l'utilisation de 5 millions d'USD, soit 4,38 millions d'EUR, sur l'allocation réservée au pays au titre de FIDA12, qui s'élève en tout à 38,49 millions d'USD, soit approximativement 33,68 millions d'EUR.
4. La proposition de financement additionnel présentée au Conseil d'administration pour approbation est de 4,38 millions d'EUR, soit la somme sollicitée par le Gouvernement tchadien.

### **B. Description du programme initial**

5. L'objectif global du SD3C est de « renforcer la résilience des populations rurales les plus vulnérables de la région du Sahel, de manière à atténuer les répercussions des défis posés par la crise liée à la COVID-19, les conflits et les changements climatiques ». Sa composante tchadienne est alignée sur le programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) établi pour la période 2020-2025 pour le Tchad et le Cadre stratégique du FIDA 2016-2025. L'objectif de développement du SD3C est de « consolider les moyens d'existence des petits producteurs, en particulier les femmes et les jeunes vivant en zones transfrontalières par l'adoption de pratiques de production durables et d'approches de cohésion sociale ».
6. Le SD3C\_Tchad vise au total 11 000 ménages agropastoraux, autrement dit 66 000 personnes, dont 6 000 ménages (36 000 personnes) à la fin de la première phase (2021-2024).
7. Conformément à l'esprit du programme régional, le SD3C\_Tchad intervient dans les zones transfrontalières (provinces du Lac, Kanem et Hadjer Lamis) et sur l'axe qui relie Ndjamena au Niger.
8. Le Fonds et la République du Tchad ont conclu le 13 février 2021 un accord de financement correspondant à la composante tchadienne du SD3C et prévoyant un prêt (n° 2000003643) et un don (n° 2000003642). Cet accord a ensuite été modifié le 22 décembre 2021 pour inclure un financement additionnel du Royaume des Pays-Bas.

---

<sup>1</sup> [EB 2020/131\(R\)/R.8/Rev.1.](#)

## II. Justification du financement additionnel

### A. Raison d'être

9. Étant donné l'importance cruciale des opérations régionales au Sahel des autorités publiques et des organismes ayant leur siège à Rome (OSR), et afin de combler le déficit de financement du programme SD3C, le Gouvernement tchadien a sollicité le 3 octobre 2023 l'utilisation d'un montant de 5 millions d'USD sur l'allocation FIDA12 du pays (soit 4,38 millions d'EUR).
10. Le financement additionnel proposé au Tchad sera ainsi entièrement utilisé pour financer les activités prévues à la conception du programme et assurer la réalisation des résultats escomptés du programme dans les zones transfrontalières durement touchées par les conflits et exposées aux effets des changements climatiques. Il n'implique aucun changement quant aux objectifs, aux zones d'intervention ou aux groupes cibles, ne suppose pas de modifier la description du programme et ne nécessite pas non plus la création de nouvelles catégories de dépenses.
11. Le programme SD3C au Tchad n'est pas à risque. Les mesures prévues pour améliorer sa performance consistent notamment, pour certaines activités, à revoir le partenariat avec les OSR et à faire appel aux organisations non gouvernementales locales et, plus généralement, à favoriser la pérennisation du programme à travers l'ingénierie sociale et l'accompagnement des structures relais comme les organisations paysannes. En outre, la mise en œuvre du programme au niveau national bénéficie de l'assistance technique et de l'accompagnement du projet référent [Projet de renforcement de la productivité des exploitations agropastorales familiales et résilience (RePER)] et de la Cellule nationale de coordination, de représentation et d'assistance technique du portefeuille du FIDA au Tchad (CNCRAT).

### Aspects particuliers relatifs aux thématiques transversales prioritaires du FIDA

12. Conformément aux engagements en matière de transversalisation (FIDA12), le programme a été validé comme:
  - porteur de transformations en matière de genre;
  - axé sur les jeunes;
  - incluant un financement climatique;
  - incluant des activités relatives à la capacité d'adaptation.
13. **Genre et inclusion sociale.** Le Tchad reste parmi les pays les plus inégalitaires au monde. D'après le rapport de 2021-2022 sur le développement humain, le Tchad se classe au 165<sup>e</sup> rang sur 170 pays et présente un indice d'inégalité de genre de 0,652 et un indice de développement de genre de 0,770. Les femmes sont des actrices de premier plan en milieu rural en ce qui concerne la sécurité alimentaire, la nutrition, la transformation et la commercialisation. Cependant, elles font encore face à des inégalités de genre persistantes, notamment pour ce qui est de l'accès à la terre et autres facteurs de production et aux services financiers ou encore de l'intensité et de la pénibilité de la charge de travail. La situation d'inégalité entre les genres est aggravée dans les régions d'insécurité et de fragilité, où les violences fondées sur le genre sont également préoccupantes.
14. **Jeunes.** La population tchadienne compte parmi les plus jeunes du monde (80,9% de la population a moins de 30 ans). On estime que près de quatre millions de jeunes arriveront sur le marché du travail d'ici à 2025, ce qui accentuera la pression sur les villes. Le taux d'alphabétisation des jeunes femmes âgées de 15 à

24 ans est de 22,4%<sup>2</sup>, ce taux tombant à 13% seulement en milieu rural. Une population aussi jeune, qui peut apporter sa force de travail, son énergie et sa motivation, peut représenter un grand avantage pour le pays, à condition de faciliter l'accès aux ressources et d'améliorer les perspectives économiques

15. **Changements climatiques.** Selon l'indice Notre Dame Global Adaptation Initiative (ND-GAIN), le Tchad, deuxième pays le plus vulnérable aux changements climatiques, se classe au 190<sup>e</sup> rang par ordre de capacité d'adaptation<sup>3</sup>. Selon la version actualisée de la contribution déterminée au niveau national<sup>4</sup>, le Tchad a connu une hausse des températures, les maximales ayant augmenté en moyenne de 1,1°C sur l'ensemble du pays, tandis que l'indice national de la pluviométrie, extrêmement variable à partir de 1965, évolue généralement à la baisse. Les projections climatiques confirment l'augmentation des températures à l'horizon 2100, mais sont incertaines en ce qui concerne les précipitations. En outre, la vulnérabilité est exacerbée par les événements climatiques extrêmes auxquels le pays fait face, tel que les inondations et les sécheresses. Les inondations de 2022 ont touché plus d'un million de personnes, 465 000 hectares de terres cultivées et 19 000 têtes de bétail. La dégradation de l'environnement, et plus particulièrement la dégradation des sols et la gestion inappropriée des déchets, fait partie des principaux facteurs de pollution de l'eau et de risque d'inondation<sup>5</sup>.
16. **Nutrition.** Le Tchad fait partie des pays les plus touchés par l'insécurité alimentaire et la malnutrition, y compris par rapport aux autres pays de la bande sahélienne. Le rapport 2024 sur l'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde indique que la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou sévère a augmenté entre 2014-2016 et 2021-2023, passant de 67,9% à 76,6%. L'analyse de la situation alimentaire et nutritionnelle au moyen de l'outil Cadre harmonisé<sup>6</sup> indique que 20% de la population souffre d'insécurité alimentaire et nutritionnelle récurrente (Système d'information sur la sécurité alimentaire et d'alerte précoce au Tchad, 2021). Selon les résultats de la dernière enquête SMART (Direction de la nutrition et des technologies alimentaires du Ministère de la santé publique et de la solidarité nationale/Fonds des Nations Unies pour l'enfance/PAM, 2021), la situation nutritionnelle demeure préoccupante: la malnutrition chronique touche 30,4% des enfants et la prévalence de la malnutrition aiguë globale s'établit à 10,9%, dont 2% sous la forme sévère. Les principales causes sous-jacentes de la malnutrition au Tchad sont la pauvreté extrême, la pénurie alimentaire, des pratiques inadéquates en matière d'alimentation et de soins, une morbidité élevée et un accès limité aux services de santé et aux services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène.

## B. Description de la zone géographique et des groupes cibles

17. **Zones d'intervention.** Les zones concernées par le financement additionnel demeurent celles prévues à la conception du programme, à savoir les provinces du Lac, Kanem et Hadjer Lamis, ainsi que l'axe reliant le Niger et Ndjamena. Celles-ci correspondent aux pôles d'activité des zones transfrontalières et aux couloirs de circulation des biens, des capitaux et des services transfrontaliers.
18. **Groupes cibles.** Les groupes cibles du SD3C\_Tchad restent inchangés; le programme vise 11 000 ménages ruraux, soit 66 000 personnes, dont 6 000 ménages pour la première phase, soit 36 000 personnes. Il vise 50% de femmes et 40% de jeunes à terme.

<sup>2</sup> Résultat de l'enquête en grappes à indicateurs multiples, 2010.

<sup>3</sup> <https://gain.nd.edu/our-work/country-index/>.

<sup>4</sup> <https://unfccc.int/sites/default/files/NDC/2022-06/CDN%20ACTUALISEE%20DU%20TCHAD.pdf>.

<sup>5</sup> Banque mondiale. 2023. *Note sur la situation économique du Tchad 2023. Chapitre spécial: Améliorer la résilience face aux inondations.*

<sup>6</sup> <https://www.cadreharmonise.org/>.

19. Le groupe cible comprend: i) des exploitants familiaux, des petits producteurs et des éleveurs vulnérables dont les revenus sont faibles et qui risquent de manquer de capital pour faire face aux chocs socioéconomiques et climatiques; ii) des organisations de producteurs et d'éleveurs; iii) des groupes sous-représentés dans les systèmes de production et dont les membres sont souvent marginalisés, en particulier les femmes, les jeunes et les personnes handicapées.

### **C. Composantes, résultats et activités**

20. D'ici à la fin du programme, il est prévu que 75% des bénéficiaires aient vu leurs moyens d'existence s'améliorer et 80% aient adopté des pratiques et des techniques écologiquement durables qui résistent aux effets des changements climatiques, et que les échanges intérieurs et régionaux aient augmenté d'environ 10%.
21. La structure du programme restera la même, notamment en ce qui concerne les composantes et sous-composantes initialement définies, décrites ci-après.
22. **Composante 1: augmentation de la productivité et de la production**, qui vise l'amélioration de la production et de la productivité agrosylvopastorales et halieutiques au moyen de pratiques et de technologies résilientes aux changements climatiques, tout en assurant une gestion durable des ressources en eau et en terres.
23. **Composante 2: intégration économique**, qui vise à faciliter l'intégration économique nationale et régionale et à accroître les échanges commerciaux intérieurs et régionaux de 10% grâce à des interventions visant à renforcer les marchés transfrontaliers et à sécuriser les transactions transfrontalières: infrastructures, plateformes locales de gestion, espaces communautaires de médiation sociale et de gestion des conflits, accès des producteurs aux marchés et promotion des services financiers numériques.
24. **Composante 3: concertation sur les politiques, coordination et gestion**, dont l'objectif est d'adopter une approche régionale pour prêter un appui institutionnel dans le cadre du dispositif de coordination d'une structure régionale. Les pays bénéficient d'une aide pour mettre en œuvre des mesures stratégiques destinées à renforcer les efforts de développement et à pérenniser la paix dans les régions transfrontalières.

### **D. Coût, avantages et financement**

#### **Coût du programme**

25. Le coût total du SD3C\_Tchad est de 21,89 millions d'EUR dont 11,38 millions d'EUR correspondent au financement des composantes; sur le reste, 10,47 millions d'EUR proviennent d'un financement parallèle du Fonds vert pour le climat (FVC). Les composantes techniques du programme relèvent partiellement de l'action climatique. Le montant total alloué par le FIDA au programme au titre du financement de l'action climatique, calculé suivant les méthodes des banques multilatérales de développement pour le suivi du financement de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets, est estimé à 5,16 millions d'EUR.
26. Le montant additionnel total alloué par le FIDA au SD3C\_Tchad au titre de l'action climatique est estimé à 2,97 millions d'EUR.

Tableau 1  
**Résumé du financement initial et du financement additionnel**  
(en milliers d'EUR)

	<i>Financement initial *</i>	<i>Financement additionnel</i>	<i>Total</i>
Prêt du FIDA	876	-	876
Don initial du FIDA	3 504		3 504
Don additionnel du FIDA		4 380	4 380
Don du Royaume des Pays Bas	-	1 752	1 752
Emprunteur/Bénéficiaire	-	-	-
Déficit de financement	7 008	-	876
<b>Total</b>	<b>11 388</b>	<b>6 132</b>	<b>11 388</b>

\* Voir le tableau 1 figurant dans le document EB 2020/131(R)/R.8/Rev.1 pour une ventilation détaillée.

Tableau 2  
**Financement additionnel: coût du programme par composante**  
(en milliers d'EUR)

<i>Composante</i>	<i>Don additionnel du FIDA</i>	
	<i>Montant</i>	<i>%</i>
1. Augmentation de la productivité et de la production	1 723	39,3
2. Intégration économique	1 505	34,4
3. Concertation sur les politiques, coordination et gestion	1 152	26,3
<b>Total</b>	<b>4 380</b>	<b>100,0</b>

Tableau 3  
**Financement additionnel: coût du programme par catégorie de dépenses et par source de financement**  
(en milliers d'EUR)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Don additionnel du FIDA</i>		<i>Gouvernement</i>		<i>Total</i>
	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>
<b>Dépenses d'investissement</b>					
A. Travaux/génie rural	1 360	31,0	-	-	1 360
B. Véhicules	-	-	-	-	-
C. Équipements et matériels	51	1,2	-	-	51
D. Formation et ateliers	175	4,0	-	-	175
E. Services de conseil	604	13,8	-	-	604
F. Biens, services, intrants	1 223	27,9	-	-	1 223
G. Dons et subventions	-	-	-	-	-
<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>3 413</b>	<b>77,9</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 413</b>
<b>Dépenses ordinaires</b>					
A. Salaires et indemnités	247	5,6	-	-	247
B. Coûts de fonctionnement	720	16,4	-	-	720
<b>Total des dépenses ordinaires</b>	<b>967</b>	<b>22,1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>967</b>
<b>Total</b>	<b>4 380</b>	<b>100,0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 380</b>



Tableau 4

**Coût du programme par composante et par année du programme**

(en milliers d'EUR)

Composante	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	Total
1. Augmentation de la productivité et de la production	-	-	1 869	1 076	864	768	619	15	5 211
2. Intégration économique	-	6	62	1 087	905	781	58	-	2 898
3. Concertation sur les politiques, coordination et gestion	86	483	363	1 033	385	388	385	158	3 280
<b>TOTAL</b>	<b>86</b>	<b>489</b>	<b>2 294</b>	<b>3 195</b>	<b>2 154</b>	<b>1 936</b>	<b>1 062</b>	<b>173</b>	<b>11 388</b>

**Stratégie et plan de financement et de cofinancement**

27. Le plan de financement comprend des ressources du FIDA, des cofinancements et un financement parallèle du FVC de 10,47 millions d'EUR, destinés au programme régional de renforcement de la résilience climatique, l'objectif étant d'obtenir des effets de synergie dans les zones transfrontalières. Le financement initial au titre de FIDA11, qui s'élevait à 4,37 millions d'EUR, comprenait 0,87 million d'EUR sous forme de prêt et 3,5 millions d'EUR sous forme de don. Le financement additionnel sollicité, qui est de 4,38 millions d'EUR sous forme de don, portera la contribution totale du FIDA à 8,77 millions d'EUR.
28. Le cofinancement mobilisé, qui provient du Royaume des Pays-Bas, s'élève à 1,75 million d'EUR. Une fois pris en compte tous les financements mobilisés (y compris le financement additionnel du FIDA), il restera un déficit de 0,87 million d'EUR. À l'échelle régionale, un mécanisme de fonds multidonateurs a été mis en place en mars 2024 pour recevoir les dons et cofinancements mobilisés pour combler le déficit de financement de la deuxième phase.

**Décaissement**

29. Les mécanismes de décaissement utilisés pour le financement additionnel sont les mêmes que ceux utilisés pour le financement initial : les fonds du SD3C\_Tchad seront gérés par les ministères conformément aux procédures du FIDA applicables à la gestion financière des projets et aux dispositions de l'accord de financement. Un compte désigné sera ouvert pour le financement additionnel à Ndjamena, auprès d'une banque fiable, pour recevoir les fonds destinés au programme. Le montant des avances correspondra aux besoins nets de trésorerie d'une période de six mois, établis sur la base d'un plan de travail et budget annuel ayant obtenu l'avis de non-objection du FIDA. Un compte d'opération sera ouvert et sera approvisionné par le compte désigné pour les opérations courantes. La responsabilité fiduciaire de ces comptes incombera au personnel désigné à cet effet au sein de l'équipe de programme.

**Résumé des avantages et analyse économique**

30. L'analyse financière démontre que les activités ciblées sont saines. L'analyse économique a été établie sur la base des projets menés par le FIDA dans les pays concernés. Du point de vue économique, les indicateurs de rentabilité attestent de la viabilité des modèles utilisés pour le programme et prévoient des marges additionnelles et des retours sur investissement importants. Les effets de l'intégration nationale et régionale favorisée par le programme sont pris en compte dans l'analyse en tant que facteur de stimulation de la production et de vente des produits agricoles. Pour la première phase, le taux de rentabilité économique interne s'établit à 11,4%, la valeur actuelle nette à 6% et le coût d'opportunité du capital sur 10 ans à 9,7 millions d'USD.

### **Stratégie de retrait et pérennisation**

31. Le programme accorde la priorité à l'appropriation par les bénéficiaires, les organisations de producteurs, les collectivités locales et les services techniques de l'État. L'approche suivie repose sur leur implication dans toutes les phases de mise en place des activités et sur le renforcement des capacités et le transfert des compétences.
32. Les infrastructures collectives font progressivement l'objet d'une administration communautaire, les femmes et les jeunes prenant activement part aux organes de gestion et de suivi. L'encadrement, l'appui de proximité et la sensibilisation aux questions environnementales facilitent l'adoption des bonnes pratiques.
33. La pérennité des investissements qui seront réalisés repose sur: i) la mise en place ou le renforcement des cadres de concertation ou de gestion et le renforcement des capacités des organisations paysannes et des utilisateurs, qui seront associées à toutes les étapes de mise en œuvre et tenues comptables de la gestion des infrastructures; ii) la mise en place de mécanismes d'autofinancement pour permettre l'entretien et le fonctionnement des infrastructures (magasins, marchés, puits); iii) le renforcement des capacités des communes et des services techniques locaux dans leurs rôles régaliens.

## **III. Gestion des risques**

### **A. Risques et mesures d'atténuation**

34. L'évaluation globale des risques, les analyses et les mesures d'atténuation décrites en phase de conception du programme au Tchad restent pertinentes. Le programme reste exposé au risque d'insécurité en raison de la récurrence des attaques armées dans les zones transfrontalières. Toutefois, la mise en œuvre du programme se base sur l'approche et l'expérience de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du Programme alimentaire mondial (PAM) et du réseau de partenaires locaux (organisations de la société civile, organisations non gouvernementales, organisations paysannes et organisations d'éleveurs).
35. Par ailleurs, la stratégie de partenariat présente des risques quant à sa gouvernance et à la capacité d'établissement de rapports et de justification des dépenses par les partenaires. Ces risques sont atténués en subordonnant les décaissements au respect d'obligations de rapportage précisés dans les protocoles d'accord. De plus, toutes les composantes du programme feront l'objet de missions de supervision régulières de la part du FIDA. Le risque du programme en matière de gestion financière et fiduciaire est considéré comme « élevé » avant la mise en place des mesures d'atténuation et « substantiel » après. Ce risque sera atténué par l'assistance technique de la CNCRAT et l'accompagnement du projet référent en matière de gestion financière et fiduciaire. Un auditeur interne a également été recruté à cet effet.

### **B. Catégorie environnementale et sociale**

36. Le SD3C\_Tchad restera classé dans la catégorie environnementale et sociale B, de même que sa mise en œuvre. Les activités prévues auront de profondes répercussions sociales étant donné la main-d'œuvre, les transferts monétaires hors saison et les kits de capitalisation voulus, ces derniers devant renforcer les capacités économiques des producteurs. Le programme cible les personnes les plus vulnérables (notamment les jeunes et les femmes) tout en ayant pour objet de lutter contre les facteurs d'instabilité et de conflits locaux. En outre, au moyen d'investissements structurels dans le marché agricole et de concertations transfrontalières intensives sur les politiques, il contribuera à atténuer les incidences des chocs. En prévoyant la remise en état des ressources naturelles, il aura d'importants effets positifs sur l'environnement: la qualité des sols, du couvert végétal et de l'eau sera améliorée et une formation aux techniques

agroécologiques, à la régénération naturelle assistée et à l'agroforesterie sera dispensée.

### **C. Classement au regard des risques climatiques**

37. Le programme est classé comme présentant un risque climatique élevé. Les groupes cibles dépendent fortement de ressources naturelles vulnérables aux aléas climatiques, en particulier les terres agricoles consacrées à la culture pluviale. En outre, dans une grande partie de la zone cible, le bétail a souffert des effets des inondations, de la sécheresse et de la désertification. Les fluctuations du climat, notamment les sécheresses inattendues causées par des revirements brusques des précipitations et de la température, pourraient entraîner des répercussions sur les effets, la pérennité et la rentabilité des projets exécutés dans le cadre du programme. Dans la zone d'intervention, les initiatives d'adaptation aux changements climatiques aideront les populations vulnérables – en particulier les jeunes et les femmes – à atténuer les risques climatiques. Le programme parallèle porté par le FVC permettra d'affronter ce type de risque et ouvrira des possibilités en matière de préparation aux risques climatiques, d'intervention et de transfert des risques.

## **IV. Exécution**

### **A. Respect des politiques du FIDA**

38. Aucune modification n'a été apportée à la conception initiale du programme SD3C au Tchad. Les activités mises en œuvre sont conformes à toutes les politiques pertinentes du FIDA, y compris les politiques relatives au genre, à la jeunesse, à l'inclusion sociale, à la nutrition, aux changements climatiques, à la biodiversité, à l'environnement et à la gestion des ressources naturelles, ainsi qu'aux Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique.
39. Par ailleurs, le SD3C contribue, au niveau régional, à la stratégie des OSR pour le Sahel, qui s'inscrit elle-même dans le Plan de soutien de l'ONU au Sahel (2018-2030).

### **B. Cadre organisationnel**

#### **Gestion et coordination**

40. Au niveau régional, est établi un comité de pilotage dirigé par une structure régionale, ainsi qu'une cellule de coordination régionale.
41. Au niveau du pays, le pilotage institutionnel se fait en commun avec le projet référent. Celui-ci assure la coordination et la gestion du projet hôte par l'intermédiaire de comités nationaux de pilotage. Les unités de gestion et de coordination de chaque projet ont été renforcées (personnel, véhicules et moyens logistiques).

#### **Gestion financière, passation des marchés et gouvernance**

42. **Gestion financière.** La gestion administrative et financière du SD3C\_Tchad (financement initial et additionnel compris) prend appui sur le dispositif actuel du projet RePER. Le financement additionnel sera intégré dans tous les aspects de la gestion financière du programme, notamment du point de vue de la budgétisation, des décaissements, du contrôle interne, de la comptabilité et de l'audit externe.
43. **Passation des marchés.** Comme indiqué dans l'accord de financement initial du SD3C\_Tchad, la passation des marchés sera conforme aux règles nationales, sous réserve que le FIDA n'émette aucune objection. Les activités des partenaires d'exécution seront menées selon les règles des autorités publiques et du FIDA, tandis que les activités de la FAO et du PAM seront menées selon les règles de ces organismes et feront régulièrement l'objet d'audits. Le même cadre s'appliquera au financement additionnel.

44. **Gouvernance.** Le programme SD3C s'appuie sur l'expérience et les capacités de mise en œuvre des équipes de projet. Il est aligné sur les procédures établies et son équipe est responsable devant les comités nationaux de pilotage par l'intermédiaire des coordonnateurs de projet. Les modalités de gouvernance du programme prévoient une procédure de réclamation destinée à recueillir l'avis des bénéficiaires grâce à des organisations non gouvernementales, des organisations de la société civile et des organisations de producteurs au niveau local, partenariats qui contribuent à tisser un lien social entre le programme et les collectivités visées.

### **C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage, gestion des savoirs et communication**

45. Le principal outil de planification des activités est le plan de travail et budget annuel au niveau régional et national, élaboré selon un processus participatif, itératif et rigoureux de planification, qui recense clairement les produits (ou cibles physiques) à réaliser annuellement ainsi que les objectifs à atteindre, les activités prévues et les ressources financières nécessaires à leur mise en œuvre.
46. **Le système de suivi-évaluation** du SD3C est fondé sur le système de gestion axée sur les résultats et sert à mesurer l'état d'avancement dans l'exécution et de renseigner les indicateurs conformément au Système de gestion des résultats opérationnels développé par le FIDA. La capitalisation, la gestion des savoirs et la communication sont fonction d'un plan de gestion élaboré au démarrage du programme.
47. **Innovations et reproduction à plus grande échelle.** Le programme permettra au PAM et à la FAO de i) mettre en valeur, faire connaître et mettre à l'échelle les acquis des expériences menées dans les différents pays et les démarches y afférentes; ii) créer des occasions de collaboration entre projets par des activités concrètes contribuant à surmonter des difficultés communes aux populations concernées.
48. Les pratiques de résilience et d'adaptation aux changements climatiques qui ont prouvé leur efficacité continueront d'être transposées à plus grande échelle, sur la base de l'expérience acquise par le FIDA, la FAO et le PAM aux côtés de partenaires locaux. Il en sera également ainsi pour l'innovation dans le domaine de l'intégration économique transfrontalière, favorisée par les débouchés commerciaux de part et d'autre des couloirs de circulation, mais aussi pour le dialogue avec les instances régionales, auquel sont associés les agropasteurs et les éleveurs. En outre, le programme du FVC aidera le pays à assurer une gestion intégrée des risques climatiques et à mettre en place des assurances agricoles pour que les risques soient transférés aux marchés.

### **D. Modifications qu'il est proposé d'apporter à l'accord de financement**

49. Le présent financement additionnel complètera le plan de financement initialement approuvé au stade de la conception du programme et n'entraîne aucune modification quant aux objectifs, aux zones d'intervention ou aux groupes cibles, ne suppose pas de modifier la description du programme et ne nécessite pas non plus la création de nouvelles catégories de dépenses.

### **V. Instruments et pouvoirs juridiques**

50. L'octroi à l'emprunteur du financement additionnel proposé est régi par une modification de l'accord de financement entre la République du Tchad et le FIDA. L'accord de financement conclu entre la République du Tchad et le FIDA dans le cadre du programme sera modifié après l'approbation du financement additionnel.
51. La République du Tchad est habilitée, en vertu de son ordre juridique, à recevoir un financement du FIDA.

52. Je certifie que le financement additionnel proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

## **VI. Recommandation**

53. Je recommande au Conseil d'administration d'approuver le financement additionnel par la résolution suivante:

DÉDICE: que le Fonds accordera à la République du Tchad un don d'un montant de quatre millions trois cent quatre-vingt mille euros (4 380 000 EUR, équivalant approximativement à 5 000 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président  
Alvaro Lario

## Cadre logique initial incluant le financement additionnel

Hiérarchie des résultats	Indicateurs clés	Fin phase1 (prévision)	Résultat cumulé au 31/12/23	% Réal. Cumul	Fin phase 2	Moyens de vérification			Hypothèses
						Source	Fréquence	Responsabilité	
<b>OBJECTIF GENERAL</b>									
Renforcer de manière durable la résilience des populations rurales les plus vulnérables dans la région du Sahel afin d'atténuer la crise COVID-19, les conflits et les effets du changement climatique	1. Nombre de personnes touchées au sein des ménages appuyés	36000	28 308	78.6%	66000	Système de suivi-évaluation (SSE)	Semestrielle dès année 2	Secrétariat exécutif du G5 Sahel et FIDA	· Politiques et stratégies régionales favorables · Géopolitique et stabilité du Sahel
	Nombre de femmes	18000	10 293	57.2%	33000				
	Nombre de jeunes	14400	10 098	70.1%	26400				
	2. Taux de réduction de l'incidence de la pauvreté et de la vulnérabilité dans les zones d'intervention	10%	0%	0%	20%	Enquête de référence Évaluation d'impact	Années 1, 3, 6		
<b>Objectif de développement</b>									
Consolider les moyens d'existence des petits producteurs, en particulier les femmes et les jeunes vivant en zones transfrontalières	3. Nombre de ménages recevant les appuis du projet*	6000	4711	78.5%	11 000	SSE	Semestrielle dès année 2	Cellule de coordination régionale et projets référents	· Situation sécuritaire favorable au déploiement des actions du projet
	Nombre des ménages dirigés par des femmes	3000	1428	47.6%					
	Nombre des ménages dirigés par des jeunes	2400	1453	60.5%					
	4. Pourcentage de bénéficiaires déclarant une amélioration de leurs moyens d'existence et de leur résilience[2]	45%	0%	0.0%	75%	Situation de référence Évaluation des effets	Annuelle		
	% des femmes	23%	0%	0.0%					
	% des jeunes	18%	0%	0.0%					
	5. Pourcentage de ménages satisfaits des services fournis par le Programme	50%	0%	0.0%	80%	Enquête de satisfaction[3]	Annuelle		
	% des ménages dirigés par des femmes	25%	0%	0.0%					
	% des ménages dirigés par des jeunes	20%	0%	0.0%					
<b>Effets et produits</b>									
	6. Pourcentage de personnes démontrant une amélioration de leur autonomisation[4]	50%	0%	0%	75%	SSE	Annuelle dès année 2	Projets référents Partenaires onusiens Autres	
	Pourcentage de femmes	50%	0%	0%	75%	Enquêtes d'effets annuels			
	Pourcentage d'hommes	50%	0%	0%	75%				
Effet 1. La production et la productivité agrosylvopastorales et halieutiques par des pratiques agricoles respectueuses du climat et de l'eau sont améliorées	7. Indice des actifs agropastoraux[5]	15%	0%	0%	30%	SSE	Annuelle dès année 2	Projets référents Partenaires onusiens Autres	
	8. Pourcentage de bénéficiaires déclarant l'adoption de technologies et de pratiques écologiquement durables et résilientes au changement climatique (Core indicator CI 3.2.2)	50%	0%	0%	80%	Enquêtes d'effets annuels			
	% des femmes	25%	0%	0.0%					
	% des jeunes	20%	0%	0.0%					
	11. Ménages recevant un appui ciblé pour améliorer leur nutrition (CI 1.1.8)*	6000	4711	79%	0	SSE Rapports d'activités			
	Nombre des ménages dirigés par des femmes	3000	1767	59%					
	Nombre des ménages dirigés par des jeunes	2400	1698	71%					
Produit 1.1. Les actifs agrosylvopastoraux et halieutiques et la résilience au changement climatique sont améliorés	9. Nombre de producteurs ayant accès aux facteurs de production et/ou aux paquets technologiques et pratiques résilientes (CI 1.1.3)	6000	4718	78.6%	10000	SSE Rapports d'activités	Trimestrielle	Projets référents Partenaires onusiens Autres	· Conditions climatiques favorables · Maîtrise de l'insécurité dans les zones-cibles · Collaboration des services techniques régaliens
	Nombre de femmes	3000	1428	47.6%	5000				
	Nombre de jeunes	2400	1453	60.5%	4000				
	10. Superficie aménagée pour la production (ha) (CI 1.1.2)	1680	1600	95.2%	2800	SSE Rapports d'activités	Semestrielle		
	11. Nombre d'infrastructures pastorales (puits, mares, parcs vaccination)	8	0	0.0%	15				
	15. Nombre de groupes soutenus dans la gestion durable des ressources naturelles et des risques liés au climat (CI 3.1.1) **	248	29	11.7%	0				
	Nombre de femmes membres					SSE Rapports d'activités	Annuelle	partenaires et prestataires de mise en œuvre	
	Nombre de jeunes membres								
	nombre total des personnes membres								
	16. Nombre de personnes ayant reçu des services d'information climatique (CI 3.1.2) ***	3000	0	0.0%	0				
	Nombre de femmes	1500	0	0.0%					
Nombre de jeunes	1200	0	0.0%						
Produit 1.2. Les capacités de développement et la paix sont renforcées	12. Nombre de petits exploitants formés pour acquérir diverses compétences (CI 1.1.4)[6]	4000	4050	101.3%	7500	SSE Rapports d'activités	Trimestrielle		
	Nombre de femmes	2000	1767	88.4%	3750				
	Nombre de jeunes	1600	1542	96.4%	3000				
	13. Nombre d'actions directes, de plaidoyer et dialogue pour la prévention des conflits et crise (y compris Covid-19) impliquant les OP	40	0	0.0%	70				

Effet 2. L'intégration économique nationale et régionale est facilitée	14. Indice des échanges commerciaux aux niveaux national et régional[7]	5%	0	0.0%	10%	SSE Enquêtes d'effets annuels	Annuelle dès année 2	Projets référents Partenaires onusiens	- Application effective des politiques d'échanges transfrontaliers
Produit 2.1. Les marchés agricoles transfrontaliers sont renforcés	15. Nombre d'infrastructures de marché construites/réhabilitées et fonctionnelles (CI 2.1.6)	20	3	15.0%	25	SSE Rapports d'activités	Semestrielle	Projets référents Partenaires onusiens Autres partenaires et prestataires de mise en œuvre	- Collaboration du secteur privé y compris des institutions financières et des compagnies
	16. Nombre d'espaces communautaires de médiation entre agriculteurs et éleveurs	13	0	0.0%	20				
	17. Nombre de producteurs déclarant avoir accès à des informations pertinentes sur les marchés et les débouchés existants	3500	0	0.0%	7000				
	Nombre des femmes	1750	0	0.0%	3500				
	Nombre des jeunes	1400	0	0.0%	2800				
Produit 2.2. Les échanges commerciaux et transactions diverses aux frontières sont sécurisés	18. Pourcentage de bénéficiaires utilisant des transactions sans espèces transfrontalier	40%	0	0.0%	60%	SSE Rapports d'activités	Trimestrielle		
	19. Pourcentage de bénéficiaires qui déclarent faire du commerce transfrontalier	40%	0	0.0%	75%				
	% des femmes	20%	0	0.0%					
	% des jeunes	16%	0	0.0%					
	20. Nombre d'assises/échanges entre OP et forces de défense et de sécurité en zones transfrontalières	5	0	0.0%	10				

# Résumé de l'analyse économique et financière à la conception

<b>Principales activités et avantages</b>		<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>	<b>2030</b>
Kits semences agricoles		400	600	400							
Kits élevage		400	600	400							
Sites maraîchage		2	3	1							
Microprojets femmes/jeunes		25	50	25							
<b>Source: pays Costab (quantités et phasage alignés)</b>											
<hr/>											
		<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>	<b>2030</b>
Production agricole	800	800	800	800	800	800	800	800	800	800	800
	800	6 520 000	17 680 000	21 320 000	13 480 000	21 320 000	21 320 000	13 480 000	21 320 000	21 320 000	16 680 000
	800	0	6 520 000	17 680 000	21 320 000	13 480 000	21 320 000	21 320 000	13 480 000	21 320 000	21 320 000
<b>Total</b>	<b>6 520 000</b>	<b>24 200 000</b>	<b>39 000 000</b>	<b>34 800 000</b>	<b>34 800 000</b>	<b>42 640 000</b>	<b>34 800 000</b>	<b>34 800 000</b>	<b>42 640 000</b>	<b>42 640 000</b>	<b>38 000 000</b>
<hr/>											
Kits élevage	400	600	400								
	400	-63 023 390	76 147 729	132 362 034	132 362 034	132 362 034	132 362 034	132 362 034	132 362 034	132 362 034	132 362 034
	600	0	-94 535 085	114 221 593	198 543 051	198 543 051	198 543 051	198 543 051	198 543 051	198 543 051	198 543 051
	400	0	0	-63 023 390	76 147 729	132 362 034	132 362 034	132 362 034	132 362 034	132 362 034	132 362 034
<b>Total</b>	<b>-63 023 390</b>	<b>-18 387 356</b>	<b>183 560 237</b>	<b>407 052 814</b>	<b>463 267 119</b>	<b>463 267 119</b>	<b>463 267 119</b>	<b>463 267 119</b>	<b>463 267 119</b>	<b>463 267 119</b>	<b>463 267 119</b>
<hr/>											
Maraîchage	10	15	5								
	10	10 217 000	12 155 000	14 098 000	14 098 000	14 098 000	14 098 000	14 098 000	14 098 000	14 098 000	14 098 000
	15	0	15 235 500	18 232 500	21 147 000	21 147 000	21 147 000	21 147 000	21 147 000	21 147 000	21 147 000
	5	0	0	5 108 500	6 077 500	7 049 000	7 049 000	7 049 000	7 049 000	7 049 000	7 049 000
<b>Total</b>	<b>10 217 000</b>	<b>27 480 500</b>	<b>37 439 000</b>	<b>41 322 500</b>	<b>42 294 000</b>	<b>42 294 000</b>	<b>42 294 000</b>	<b>42 294 000</b>	<b>42 294 000</b>	<b>42 294 000</b>	<b>42 294 000</b>
<hr/>											
Microprojets femmes/jeunes	25	50	25								
	25	-14 653 944	5 054 956	5 054 956	5 054 956	5 054 956	4 554 956	5 054 956	5 054 956	5 054 956	5 054 956
	50	0	-29 307 888	10 109 913	10 109 913	10 109 913	10 109 913	9 109 913	10 109 913	10 109 913	10 109 913
	25	0	0	-14 653 944	5 054 956	5 054 956	5 054 956	5 054 956	4 554 956	5 054 956	5 054 956
<b>Total</b>	<b>-14 653 944</b>	<b>-24 252 931</b>	<b>510 925</b>	<b>20 219 825</b>	<b>20 219 825</b>	<b>19 719 825</b>	<b>19 719 825</b>	<b>19 719 825</b>	<b>19 719 825</b>	<b>20 219 825</b>	<b>20 219 825</b>
<hr/>											
Total bénéfices FIN (FCFA)		-60 940 334	9 040 213	260 510 162	503 395 139	560 580 944	567 920 944	559 580 944	560 080 944	568 420 944	563 780 944
Total bénéfices ECO (FCFA)		-65 815 560	9 582 626	276 140 772	533 598 847	594 215 800	601 996 200	593 155 800	593 685 800	602 526 200	597 607 800
<hr/>											
Total bénéfices ECO (USD)		-104 469	15 211	438 319	846 982	943 200	955 550	941 517	942 358	956 391	948 584
Total bénéfices ECO + commercialisation (USD)		-130 586	19 013	547 898	1 058 728	1 179 000	1 194 437	1 176 896	1 177 948	1 195 488	1 185 730
Total coûts ECO (sans double comptage) (USD)		1 699 794	1 792 256	664 118							
<b>Bénéfices nets add. (USD)</b>		<b>-1 830 381</b>	<b>-1 773 243</b>	<b>-116 219</b>	<b>1 058 728</b>	<b>1 179 000</b>	<b>1 194 437</b>	<b>1 176 896</b>	<b>1 177 948</b>	<b>1 195 488</b>	<b>1 185 730</b>
<hr/>											
		SDR		6%							
		EIRR		16.2%							
		NPV (@6%, 10-y, USD)		2 050 601							
<hr/>											
<b>Analyse de la sensibilité</b>		<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>2028</b>	<b>2029</b>	<b>2030</b>
<b>Coûts (USD)</b>											
Cas de base		1 699 794	1 792 256	664 118	0	0	0	0	0	0	0
coûts + 10%		1 869 774	1 971 481	730 530	0	0	0	0	0	0	0
coûts + 10%		2 039 753	2 150 707	796 941	0	0	0	0	0	0	0
coûts + 30%		2 209 733	2 329 933	863 353	0	0	0	0	0	0	0
<hr/>											
<b>Bénéfices additionnels (USD)</b>											
Cas de base		-130 586	19 013	547 898	1 058 728	1 179 000	1 194 437	1 176 896	1 177 948	1 195 488	1 185 730
bénéfices - 10%		-117 528	17 112	493 109	952 855	1 061 100	1 074 993	1 059 207	1 060 153	1 075 940	1 067 157
bénéfices - 20%		-104 469	15 211	438 319	846 982	943 200	955 550	941 517	942 358	956 391	948 584
bénéfices - 30%		-91 411	13 309	383 529	741 110	825 300	836 106	823 828	824 564	836 842	830 011
revenus retardés de 1 an			-130 586	19 013	547 898	1 058 728	1 179 000	1 194 437	1 176 896	1 177 948	1 195 488
revenus retardés de 2 ans				-130 586	19 013	547 898	1 058 728	1 179 000	1 194 437	1 176 896	1 177 948
revenus retardés de 3 ans					-130 586	19 013	547 898	1 058 728	1 179 000	1 194 437	1 176 896
<hr/>											
<b>Bénéfices nets add. (USD)</b>											
Cas de base		-1 830 381	-1 773 243	-116 219	1 058 728	1 179 000	1 194 437	1 176 896	1 177 948	1 195 488	1 185 730
coûts + 10%		-2 000 360	-1 952 468	-182 631	1 058 728	1 179 000	1 194 437	1 176 896	1 177 948	1 195 488	1 185 730
coûts + 10%		-2 170 340	-2 131 694	-249 043	1 058 728	1 179 000	1 194 437	1 176 896	1 177 948	1 195 488	1 185 730
coûts + 30%		-2 340 319	-2 310 919	-315 455	1 058 728	1 179 000	1 194 437	1 176 896	1 177 948	1 195 488	1 185 730
bénéfices - 10%		-1 817 322	-1 775 144	-171 009	952 855	1 061 100	1 074 993	1 059 207	1 060 153	1 075 940	1 067 157
bénéfices - 20%		-1 804 263	-1 777 045	-225 799	846 982	943 200	955 550	941 517	942 358	956 391	948 584
bénéfices - 30%		-1 791 205	-1 778 947	-280 589	741 110	825 300	836 106	823 828	824 564	836 842	830 011
revenus retardés de 1 an		-1 699 794	-1 922 842	-645 105	547 898	1 058 728	1 179 000	1 194 437	1 176 896	1 177 948	1 195 488
revenus retardés de 2 ans		-1 699 794	-1 792 256	-794 704	19 013	547 898	1 058 728	1 179 000	1 194 437	1 176 896	1 177 948
revenus retardés de 3 ans		-1 699 794	-1 792 256	-664 118	-130 586	19 013	547 898	1 058 728	1 179 000	1 194 437	1 176 896
adoption - 10%		-1 902 456	-1 882 911	-760 786	960 174	1 068 419	1 083 961	1 066 526	1 067 472	1 084 908	1 075 149
adoption - 20%		-1 888 000	-1 879 722	-807 373	861 620	957 838	973 485	956 155	956 997	974 327	964 568